

Une certification « bois bocager géré durablement »

Projet de mise en place d'une
labellisation du bois reconnaissant et
valorisant la gestion durable du bocage

Le cadre d'un label « bois bocager géré durablement »



Le plan de développement de l'agroforesterie



17/12/15 : lancement du plan national sur l'arbre par le ministre de l'Agriculture :

5 axes portés par le plan

- **Axe 1** : Mieux connaître la diversité des systèmes agroforestiers et leur fonctionnement (**recherche**)
- **Axe 2** : Améliorer le cadre **réglementaire et juridique** et renforcer les appuis financiers
- **Axe 3** : Développer **le conseil, la formation** et la **promotion** de l'agroforesterie
- **Axe 4** : Améliorer la **valorisation économique** des productions de l'agroforesterie de manière durable
- **Axe 5** : Promouvoir et diffuser l'agroforesterie à **l'international**

Le plan de développement de l'agroforesterie



L'axe 4 vise à :

➔ **Améliorer la valorisation économique des productions de l'agroforesterie de manière durable**

À travers notamment l'action 4.3. :

- **Etablir un outil commun pour des plans de gestion durable du bocage**
- **(pilote : APCA)**
- **Construire un label pour la certification de la gestion durable du bocage**
- **(pilote : Afac-Agroforesteries)**
- **Réflexion sur la stratégie de gestion de la biomasse bocage**
- **(pilote : Ministère de l'Agriculture)**

Systemes participatifs de garantie SPG

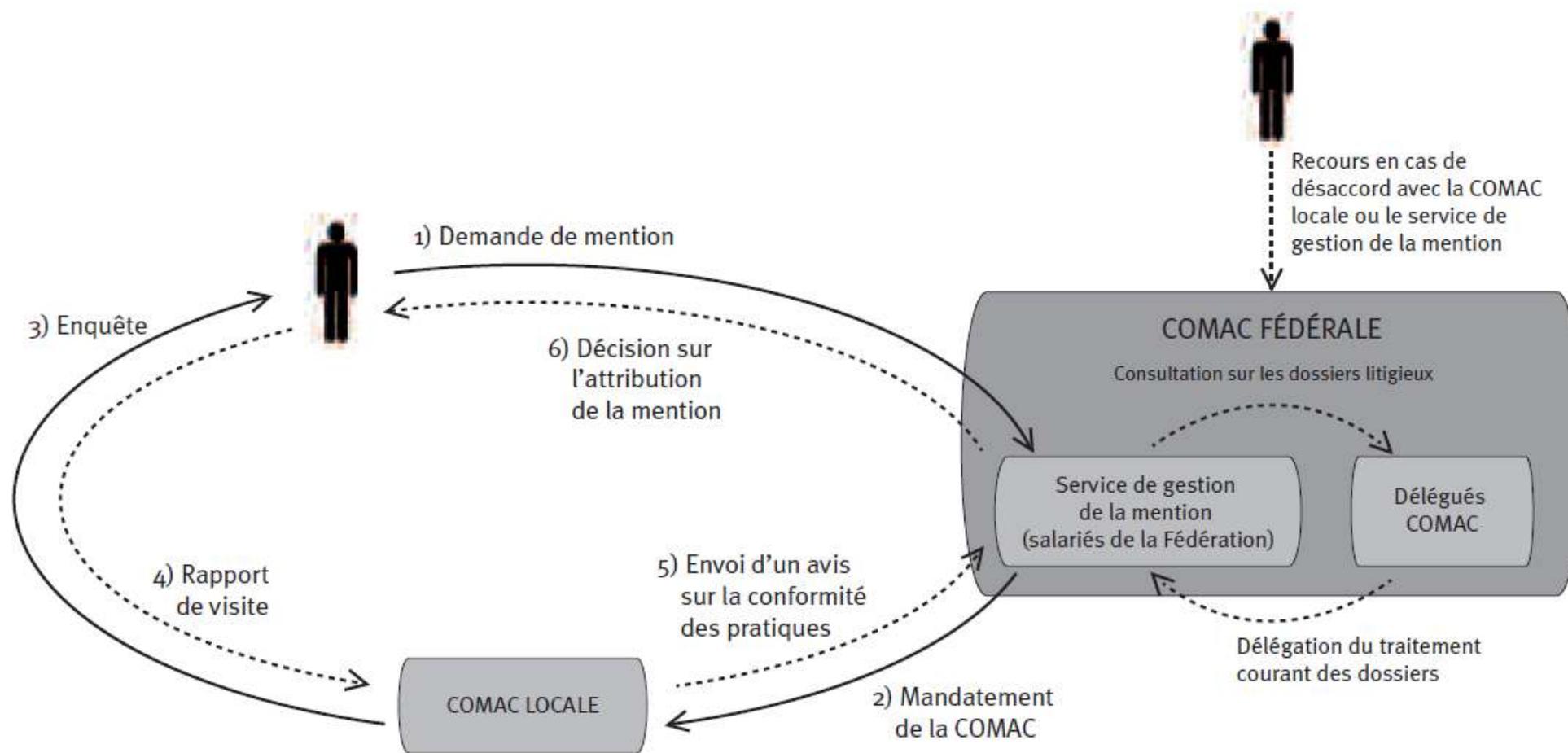
Les principes (qui dépendent de l'IFOAM* France)

- Systèmes de certification ancrés localement : **Les producteurs et consommateurs** délibèrent ensemble et localement pour l'attribution de la « mention »
- Pour le faire reconnaître par les instances officielles : nécessité de faire certifier par un organisme extérieur le **processus** de labélisation (cas du label PEFC)

*International Federation of Organic Agriculture Movements



Un exemple de SPG : Nature et Progrès



Les outils du label

- **Deux cahiers des charges :**
 - Cahier des charges **producteurs**
 - Cahier des charges **revendeurs (produit)**

Qui identifie des indicateurs = ce que l'on veut mesurer

- **Un outil informatique** d'enregistrement (SIG – WEB) de l'état des lieux (PGB) et des travaux
- **Une procédure de labellisation** contrôlable
- Un **portage et une gouvernance** du label

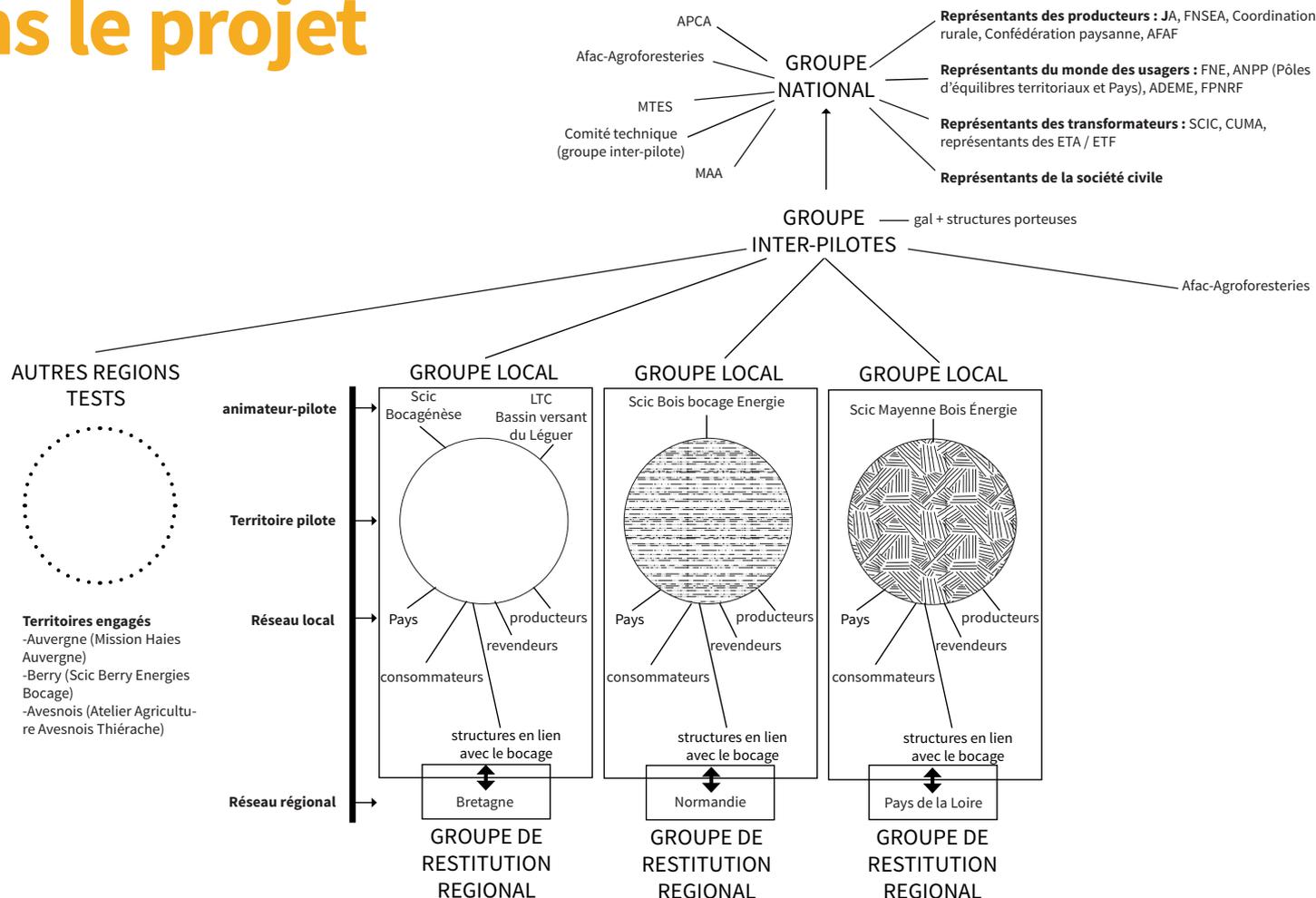


Un projet inter-régional / inter-leader : Bretagne Normandie Pays de Loire

Un projet multi-acteurs



Structuration des acteurs engagés dans le projet



Calendrier

Sortie du label prévue fin 2018

ETAPE 1 : Rédaction des cahiers de charges (producteurs / revendeurs)	2017
ETAPE 2 : Conception d'un outil de traçabilité	2017 2 ^{ème} semestre et 2018 1 ^{er} semestre
ETAPE 3 : Certification du protocole	2017 2 ^{ème} semestre et 2018 1 ^{er} semestre
ETAPE 4 : Communication	2018 2 ^{ème} semestre

Budget global : 460 000 €

Composition d'un comité de suivi national

1. Les porteurs/acteurs du projet :

- Groupe **inter-pilotes**
- **Afac-Agroforesteries**
- **APCA**
- **MTES**
- **MAA**

2. Les représentants des producteurs :

- **FNPPR** (Fédération Nationale des Propriété Privée Rurale)
- **FNSEA**
- Représentants de **l'agriculture durable** (FNAB, FRCIVAM, Confédération paysanne ...)
- **RRAF** (Réseau Rural Agroforestier Français)
- **AFAF** (Association Française d'Agroforesterie)

3. Les représentants des usagers :

- **ADEME**
- **FNPFRF** (Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux de France)

- **ARF** (Association des Régions de France)
- **AMF** (Association Maires de France)

4. Les représentants des transformateurs :

- **CGSCOP** (Inter-réseau SCIC)
- **CIBE**
- Réseau des **Cumas**
- **ETA** (Entreprise Travaux Agricoles)
- **ETF** (Entreprise Travaux Forestiers)

5. Les représentants de la société civile :

- **FNE** (France Nature Environnement)
- **Association de consommateurs** (du logement et cadre de vie)
- **Fondation Yves Rocher**
- **FNC** (Fédération Nationale des Chasseurs)
- **ONCFS** (Office National de la Chasse)
- **Négawatt**

Projet de certification du bois bocager géré durablement

Présentation des 1^{ers} résultats



Etat d'avancement du projet

- Valeurs du label – **finalisées**
- Cahier des charges producteurs – **en phase de test 1^{er} semestre 2018**
- Cahier des charges revendeurs – **démarrage en janvier 2018**
- Outil de traçabilité – **démarrage en janvier 2018**
- Comité de suivi national – **en cours de constitution**
- Guide de préconisations de gestion des haies – **en cours**
- Référentiel national sur la typologie des haies – **finalisation fin décembre**
- Procédure de labellisation et gouvernance – **en cours**

Déterminer les valeurs défendues par le label



Partager des valeurs

Un travail avec les agriculteurs et des allers-retours entre les territoires

Groupe local Breton :
travail de définition
des valeurs avec les
agriculteurs

mars 2016

Groupe inter-pilotes :
présentation des
valeurs définies par
le pilote breton

6 juillet 2016

*Groupe local Pays de
Loire :* travail de
définition des valeurs
avec les agriculteurs

juin 2017

*Groupe local
Normandie :* travail de
définition des valeurs
avec les agriculteurs

juin 2017

Groupe inter-pilotes :
partage des valeurs
définies par chaque
groupe local

28 juin 2017



Définir un cadre commun au label

Valoriser économiquement le bois issu du bocage tout en :

1. Intégrant les **enjeux environnementaux** et en préservant les **fonctionnalités du bocage**
2. développant une **énergie renouvelable**
3. réintégrant le **bocage comme une production** à part entière du système d'exploitation
4. Structurant des filières **économiques locales**



Groupe de valeurs n°1

1. Intégrant les enjeux environnementaux et en préservant les fonctionnalités du bocage

- Protection des sols de l'érosion
- Protection de la qualité de l'eau
- Atténuation des impacts climatiques locaux
- Préservation et création de biodiversité
- Maintien d'un paysage identitaire
- Prenant en compte les particularités des bocages des différentes régions

Groupe de valeurs n°2

2. développant une énergie renouvelable

- Qui assure le puit énergétique par une gestion qui garantit la régénération des haies
- Qui participe à la sécurité d'approvisionnement et à l'autonomie énergétique du territoire
- Qui influe sur les impacts sur le changement climatique

Groupe de valeurs n°3

3. réintégrant le bocage comme une production à part entière du système d'exploitation

- Qui réintroduit la culture de l'arbre dans les exploitations agricoles
- Qui s'appuie sur une démarche de progression et de formation

Groupe de valeurs n°4

4. Structurant des filières économiques locales

- Qui traduit et développe avec cohérence une stratégie de développement durable du territoire en reconnaissant la valeur environnementale et non marchande du bocage
- Autour d'un circuit-court à partir d'une ressource, main d'œuvre et produits rendu local
- Qui assure une rémunération équilibrée de tous les intervenants et une transparence dans la démarche à travers des outils de traçabilité
- Dont les objectifs sont partagés et garantie par une gouvernance multi-acteurs



Elaborer le cahier des charges producteurs

Indicateurs vérifiables et notation

Construction des indicateurs

- échelle des chantiers de coupe
- échelle de l'exploitation
- échelle du paysage
- adaptés aux différents types de haies

Une méthode de notation

- Progressive pour les producteurs
- Participative dans les visites
- Qui se base sur un état des lieux - PGB

Indicateurs à l'échelle du chantier

1. Assurer le renouvellement de la haie au moment de la coupe :

- **Le type de coupe** – Analyse du travail de la coupe sur les arbres et les arbustes
- **Le prélèvement à l'individu** – Analyse de ce qui a été coupé et de ce qui a été laissé
- **Sélection et gestion globale de la haie** – Analyse de ce qui a été coupé et de ce qui a été laissé
- **Biodiversité** – Analyse de la présence des éléments favorisant la biodiversité

Indicateurs à l'échelle de l'exploitation

2. Exclure les pratiques dégradantes :

- **Outils mécaniques** – Maîtriser l'usage des outils mécaniques pour permettre le renouvellement du bocage
- **Emprise bocagère** – Conserver une emprise minimale aux éléments bocagers
- **Autres pratiques négatives** – Prohiber les pratiques destructives sur et à proximité des éléments bocagers

Indicateurs à l'échelle du paysage

3. Préserver la maille bocagère :

- **Densité**
 - **Cas 1 : maille inf. à un objectif** - Reconstituer et compenser
 - **Cas 2 : maille sup. à un objectif** - Préserver et améliorer
- **Linéaire entretenu/quantité produite** – Potentiel de prélèvement à l'échelle de l'exploitation
- **Cycle de rotation**– Respect du cycle de rotation d'entretien des haies

Indicateurs à l'échelle du paysage

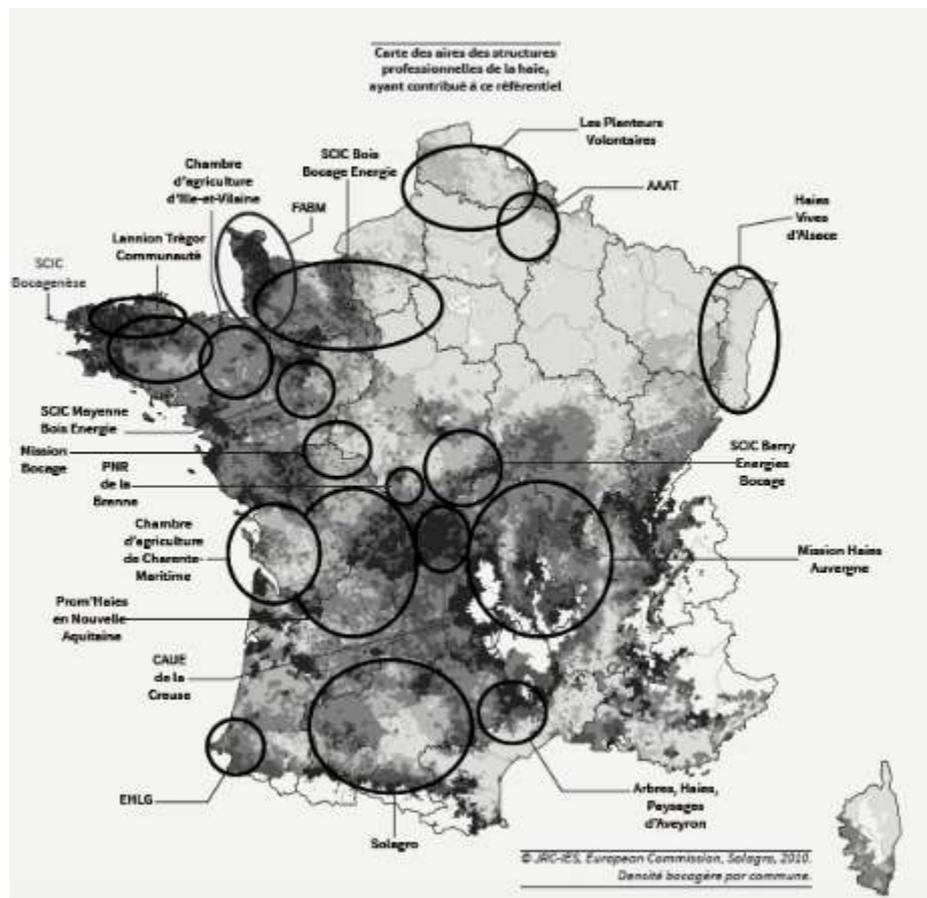
Principe de notation

	Hiver année 1	Hiver année 2	Hiver année 3	Hiver année 4	Hiver année 5	Hiver année 6	Hiver année 7	Hiver année 8	Hiver année 9	etc
présentation label	PGB et visite 1		visite 2		visite 3 si nécessaire		visite		voir périodicité des visites (tous les 5 ans?)	
Pré-labelisation	labelisation		période d'apprentissage et d'amélioration de l'égstion				application d'une gestion durable labélisée			

- **Des étapes de seuil à atteindre dans la labélisation**
 - ✓ Etape 1 : la pré-labélisation – prise de connaissance du label et des composantes
 - ✓ Etape 2 : La labélisation – un seuil à atteindre – indicateurs de niveau 1 – I1
 - ✓ Etape 3 : une période d'apprentissage – 5 ans pour atteindre la pratique d'un groupe d'indicateurs
 - ✓ Etape 4 : Les haies sont gérées durablement – l'exploitant est dans une démarche d'amélioration constante
- ✓ Une labélisation avec une période de 7 ans pour l'acquisition de la gestion durable avec des palier d'indicateurs à atteindre

Construire un référentiel national sur la typologie des haies modalités pour une gestion durable

Inventorier tous les types de haies

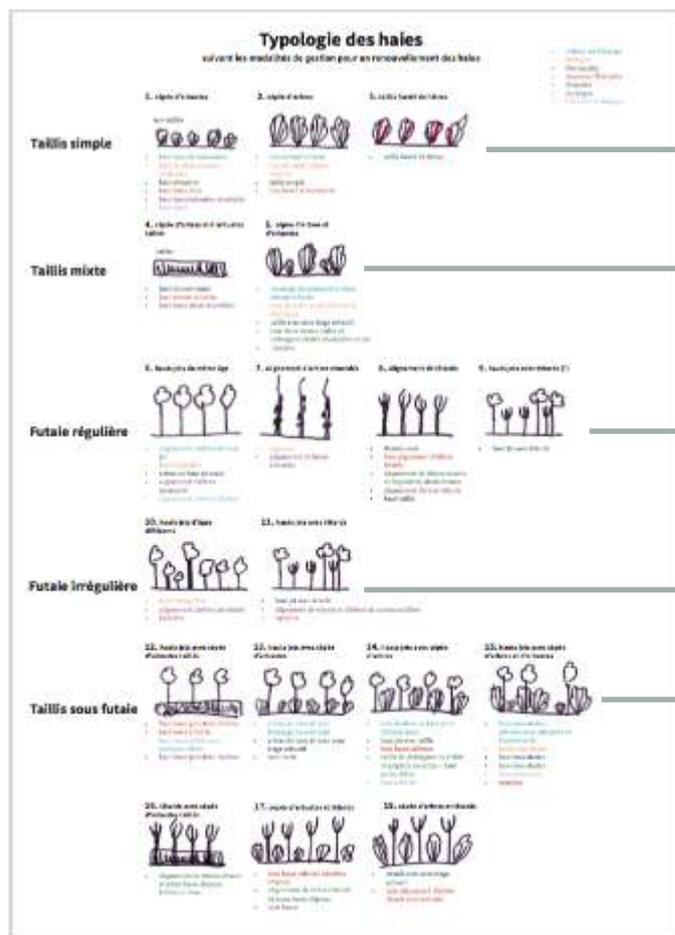


Une construction collective

- avec la participation de 20 structures professionnelles de la haie
- Recouvrant les principales zones bocagères de France
- donnant la typologie des haies présentes sur chaque territoire
- avec une photographie légendée par type de haie
- préservant la dénomination locale

Pour une vision partagée et plurielle des haies en France

Typologie des haies



Entrée de classification forestière

1 - renouvellement de la haie par recépage (le taillis)

Taillis simple - 3 types

Taillis mixte - 2 types

2 - renouvellement naturel de la haie par semis (la futaie)

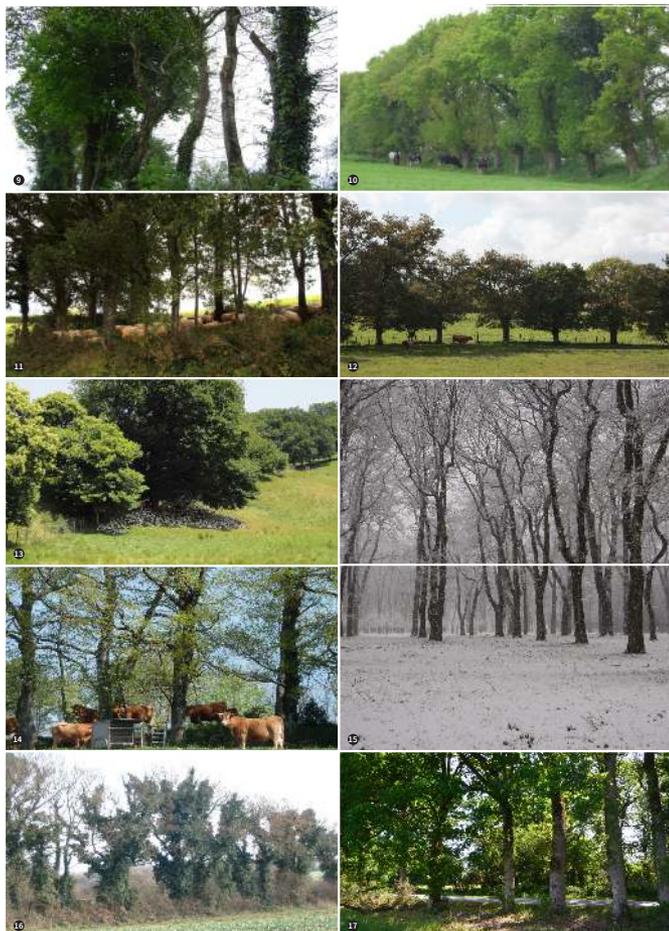
Futaie régulière - 3 types

Futaie irrégulière - 2 types

Taillis sous futaie - 8 types

TOTAL = 18 types de haies identifiés

Extrait - fiche « Futaie régulière »



Futaie régulière

6. Haies jets du même âge

Définition :
C'est une haie, d'une seule strate haute, composée d'arbres de haut jet formés d'un seul tronc, sans branches, surmontés d'un houppier. On parle de futaie régulière lorsque les arbres qui la constituent ont tous le même âge. Ce qui donne des dimensions (en hauteur et en diamètre) sensiblement égales à ces alignements d'arbres.

Essences principales rencontrées :
(essences autochtones uniquement)
• chêne
• hêtre
• frêne

Valorisation de la ressource :
- production de bois d'œuvre
- production de bois boîcher
- production de bois plaqueterie

10 - Haie de chênes dans l'Anjou
11 - Arbres, Haies Paysages d'Anjou
12 - Aligement de jeunes peupliers, Charente-Maritime
13 - Bois Cécile
14 - Futaie régulière de Hêtre, Bretagne
15 - Aligement de Hêtres en haies bocagères à l'ouest de la vallée du Douze dans le Morbihan
16 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
17 - Aligement de Hêtres dans le Morbihan
18 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
19 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
20 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
21 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
22 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
23 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
24 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
25 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
26 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
27 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
28 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
29 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne

20 - Aligement de chênes dans le Morbihan
21 - Aligement de Hêtres dans le Morbihan
22 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
23 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
24 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
25 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
26 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
27 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
28 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
29 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne

20 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
21 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
22 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
23 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
24 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
25 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
26 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
27 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
28 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne
29 - Haies régulières de Hêtres, Bretagne

Définition du type n°6 *hauts jets du même âge*

Localisation des haies inventoriées

Essences principales rencontrées dans ce type de haie

Valorisation de la ressource en bois la plus propice

Légendes des 27 photos, illustrant le type de haie avec une description donnée par la structure

Extrait - fiche « Futaie régulière »



Futaie régulière

6. Haies jadis de même âge

1 alignement d'arbres de même âge
2 haies régulières
3 arbres de haies potards
4 alignement d'arbres espacés
5 alignement d'arbres de même âge

Modalités de gestion :

Dans une futaie régulière, quelques arbres de haut jadis peuvent être sélectionnés pour produire du bois d'œuvre afin de préparer un renouvellement de la haie et tendre vers une futaie irrégulière. Bien souvent, les arbres de haies sont plus que déformés. Le coupe-ras est le système limitant sur le plan paysager et écologique. Il faut arrêter les coupes par tronçons dans la haie en définissant la longueur acceptable, il faut varier à moins en diamètre (séparer) la coupe-étage, souvent pâturée, pour permettre une régénération naturelle par semis ou jets et ainsi diversifier l'âge des arbres de la haie.

Actions recommandées :

Au stade jeune :

- Protéger impérativement les arbres
- Effectuer une taille de formation et deouillage pour corriger les défauts de forme (surtout pas d'échappé)
- Dégager si concurrence avec la végétation

Au stade adulte :

- Tous les 15 ou 20 ans, progressivement, protéger des arbres les plus matures ou déformés sur une trouée suffisante pour assurer de la mise en lumière (noté de 2 à 4 à l'échelle de coupe-ras)
- Élaguer les branches gênantes à la trouée pour les arbres matures
- Favoriser le renouvellement naturel par semis, jets et/ou plantations complémentaires
- Une coupe intégrale et/ou une replantation en suite peuvent être envisagées, notamment pour le cas d'alignements rompus ou les

Préconisations pour la biodiversité :

- Maintenir le lien sur les troncs
- Conservier quelques arbres morts ou déformés
- Favoriser l'apposition d'arbustes à buissons pour mettre en défens
- Diversifier les essences
- Maintenir les essences rares (sorbier domestique, houx, ailante terné)

Préconisations pour la biodiversité :

- Création de trouées par débroussaillage et/ou abattage d'arbres à souche
- Arbres morts dans la haie à conserver pour la biodiversité
- Création de trouées par débroussaillage et/ou abattage d'arbres à souche
- Création de trouées par débroussaillage et/ou abattage d'arbres à souche
- Création de trouées par débroussaillage et/ou abattage d'arbres à souche
- Création de trouées par débroussaillage et/ou abattage d'arbres à souche
- Création de trouées par débroussaillage et/ou abattage d'arbres à souche
- Création de trouées par débroussaillage et/ou abattage d'arbres à souche
- Création de trouées par débroussaillage et/ou abattage d'arbres à souche
- Création de trouées par débroussaillage et/ou abattage d'arbres à souche

Cycle de conversion d'une futaie régulière en une futaie irrégulière

1-2-3-4-5-6-7-8-9-10

Modalités pour une gestion durable de ce type de haie

Actions recommandées, détaillant les techniques de coupe pour différents stades de la haie

Préconisations pour la biodiversité

Schéma du cycle d'entretien et de conversion de la haie

Légendes des photos illustrant les types d'interventions possibles

Etablir une procédure de certification

Sélection de 10 labels à étudier

	1. Nature et progrès – marque associative privée
	2. Appellation d'Origine Protégée (AOP) - label européen
	3. Végétal local - marque privée collective
	4. Biocohérence - marque privée
	5. Program for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) - marque privée collective
	6. Agriculture biologique (AB) - marque collective, propriété exclusive du ministère de l'agriculture
	7. Marque Valeurs Parc naturel régional - marque collective, déposée par l'Etat
	8. Ecocert - label privé
	9. Forest Stewardship Council (FSC) – ecolabel
	10. Site rivières sauvages - label privé

Construire la gouvernance et le système de labellisation du futur label



1. S'accompagner d'un organisme certificateur extérieur :

selon quatre critères :

- l'éthique
- la participation à la construction du label en amont
- la reconnaissance en tant qu'organisme certificateur sérieux

2. Etablir une chaîne de contrôle :

- avec deux chaînes de contrôle (producteurs, revendeurs)
- avec des auto-contrôles

Construire la gouvernance et le système de labellisation du futur label

3. Déterminer le système d'audit :

- avec un croisement des audits (internes, externes)
- avec une notion de progression (recommandé, autorisé, interdit)
- Avec deux niveaux d'évaluation (cahier des charges, charte)
- avec une formation des auditeurs

4. Structurer une gouvernance :

- avec trois instances (consommateurs, producteurs, revendeurs)
- avec des instances à plusieurs échelles (locales, régionales, nationales)
- avec un portage local à toutes les échelles des instances
- avec une instance de révision du cahier des charges autonome